



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 août 2022

Nouveaux vins du domaine de Candie :
les Toulousains ont la « primeur » du choix des étiquettes

Le domaine de Candie, propriété de la Mairie de Toulouse, prépare patiemment pour 2023 deux toutes nouvelles gammes de vin biologique. Issus des vignes plantées en 2019, ces nouveaux vins ont besoin d'étiquettes. La Mairie de Toulouse propose aujourd'hui aux Toulousaines et aux Toulousains de choisir les étiquettes de ces nouveaux crus en votant pour leurs préférées sur jeparticipe.metropole.toulouse.fr.

Deux choix sont proposés pour les séries de trois étiquettes (vins rouge, blanc et rosé) qui, selon eux, seront les mieux à mêmes d'habiller ces nouvelles bouteilles. Elles seront utilisées pour les millésimes 2022 qui seront dégustés au printemps prochain. Les Toulousains peuvent participer **jusqu'au 11 septembre, jour de la fête des vendanges** à Candie à laquelle ils sont cordialement invités. Les étiquettes élues seront dévoilées ce jour-là. Parmi les votants, certains, tirés au sort, recevront même un carton de 6 bouteilles en avant-première.

La gamme « Tolosa » (prononcez Toulouso, Toulouse en Occitan) sera composée d'un vin blanc de Gros Manseng, d'un vin rosé de Malbec et d'un vin rouge de Marselan. Ces trois vins exprimeront, en toute fraîcheur et en toute simplicité, la convivialité de chaque cépage.

>> *Tous les détails et les photos des étiquettes sur jeparticipe.metropole.toulouse.fr*

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).